

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18115 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR, l'Alliance et les partisans d'une alternative au projet de NRL confortés dans leur combat

Nouveaux arguments décisifs contre la NRL... dans le JIR

Le « Journal de l'île » d'hier fait sa une sur un dossier de deux pages sur l'érosion du littoral. Il contient de nombreux arguments pouvant être utilisés contre la nouvelle route en mer dite nouvelle route du littoral ou NRL, un numéro à conserver. Si jamais il ne cite le nom de la nouvelle route en mer, la parution d'un tel dossier dans le JIR interpelle.



«Erosion : le littoral recule dangereusement». «Le phénomène menace infrastructures et bâtiments, nos plages pourraient disparaître... Vingt-cinq sites côtiers sont sous surveillance». Ce n'est pas la une de Témoignages mais bien la une du « JIR » d'hier sur laquelle sont inscrites ces phrases en gras. Elles invitent le lecteur à se plonger dans un dossier de deux pages.

Dans ce dernier, un article sur le recul de la côte, avec l'exemple du Port : 230 mètres perdus en 50 ans. Une interview d'un responsable du BRGM. Un article sur le littoral de Saint-Denis constamment attaqué par la houle, un autre sur les dégâts des vagues à Champ Borne et un zoom sur la plage de l'Ermitage menacée de disparaître.

Parmi tous ces textes, citons un extrait de l'interview de Eric Chateauinois, ingénieur au BRGM, en charge de l'érosion côtière. Interrogé sur l'impact de l'érosion marine sur les infrastructures, voici sa ré-

ponse :
 «L'installation de tétrapodes ou de blocs BCR, comme sur certains sites stratégiques comme l'aéroport est extrêmement coûteuse. La construction d'ouvrages dans les règles de l'art et dimensionnés pour supporter nos conditions de mer extrêmes nécessite également de lourds investissements. Et tout cela a un fort impact paysager. Aujourd'hui, des réflexions sur le recul stratégique des aménagements sont bien avancés en métropole. Il faut l'envisager. Sur le lido de Sète à Marseillan, où une route de 12 km était posée, le choix a été fait de reconstruire la voie en arrière, de réensabler le site et d'immerger des systèmes géotextiles pour briser les fortes houles»

Conclusion de l'article principal du dossier du JIR : «la question politiquement et économiquement brûlante, demeure en suspens à La Réunion. D'autant que les changements climatiques sont en em-

buscade. Avec la hausse du niveau des océans (entre 60 cm et un mètre d'ici 2100), couplée à une augmentation des phénomènes extrêmes (cyclones et houles) voire par endroit une hausse de la pluviométrie, l'érosion, déjà très active, a de très fortes chances de s'amplifier». Bref, la messe est dite.

La NRL à l'opposé de tout

Notre confrère ne va pas jusqu'à citer le projet de nouvelle route en mer, pourtant il est clair que la nouvelle route du littoral sera soumise à l'érosion de la mer. Elle concentre à elle seule tous les problèmes cités, et elle va à l'encontre du recul stratégique nécessaire mis en évidence par Eric Chateauinois du BRGM. Alors qu'ailleurs dans le monde, la priorité est d'éloigner les infrastructures stratégiques de l'océan, à La Réunion c'est exactement le contraire : on éloigne la route dans la mer et pas n'importe laquelle, c'est l'océan Indien et ses cyclones très intenses. C'est la marche du somnambule vers le précipice.

Le dossier du JIR contient donc une mine d'arguments pour démontrer le danger du projet de nouvelle route en mer. La parution de ces articles dans ce média interpelle. Voilà de quoi conforter le combat mené par le PCR, l'Alliance et les organisations engagées pour un projet alternatif à la NRL.

M.M.

Une première depuis 2004

Appel à la grève générale dans le BTP

Pour la première fois depuis 2004, un appel à la grève générale est lancé dans le BTP pour le lundi 13 avril. Les travailleurs revendiquent des augmentations. En 2004, 12 jours de grève avaient permis d'arracher 5 % d'augmentation, la revendication des travailleurs au début du mouvement.

La crise du BTP continue. Les discussions entre les patrons et les syndicats sont bien difficiles. Les premiers ne veulent pas céder aux revendications des seconds car ils jugent que l'inflation est négative. Autrement dit, les patrons sont pour le gel des salaires, tandis que les représentants des travailleurs revendiquent 3 % de hausse.

Le blocage est tel que les syndicats ont donc appelé à une grève générale dans le BTP à compter du 13 avril.

Il faut remonter à 2004 pour retrouver un tel appel. À l'époque, la grève avait duré du 3 au 14 mai 2004. À l'époque, les travailleurs demandaient l'application de la convention collective pour tous, en particulier la prime de panier, prime de transport, indemnité de trajet soit un total de 600 euros. L'augmentation des salaires était aussi à l'ordre du jour, les travailleurs revendiquaient 5 % alors que les patrons voulaient limiter à 0,75 %. Cette année là, le SMIC avait été revalorisé de 3,5 % le 1er juillet, une donnée sur laquelle s'appuyait la revendication salariale.

Au bout de 12 jours de grève, les travailleurs avaient obtenu 5 %



Manifestation des travailleurs du BTP. (photo d'archives)

d'augmentation pour la grille 39 heures, et 2,7 % pour la grille 35 heures, et aucune sanction pour fait de grève.

Entre ces deux appels, la situation du BTP a totalement changé. En 2004, porté par les commandes publiques impulsées par la Région Réunion, le BTP était un secteur en pleine expansion, moteur de la croissance de l'économie réunion-

naise. 11 ans plus tard, le BTP est en pleine crise à cause des démolisseurs qui ont emboîté le pas à Didier Robert, celui qui en 2007 a décidé de stopper le chantier de la rocade du Tampon. Depuis cette date, le BTP n'a cessé de plonger avec l'arrêt des grands chantiers.

M.M.

Non aux baisses de salaire arbitraires

Grève des employés communaux de La Possession

Hier, les travailleurs de la commune de La Possession étaient en grève à l'appel de l'Intersyndicale UNSA-SAFPTR-FO. Ils revendiquent l'arrêt des baisses de salaire décidée par la maire Vanessa Miranville. Plusieurs centaines étaient rassemblés devant la mairie qui a gardé portes closes.

Hier matin, la mairie de La Possession est restée fermée. Plusieurs centaines de travailleurs de la commune étaient rassemblés devant l'entrée. Ils ont refusé de prendre leur poste et ce sont mis en grève.

Les employés communaux protestent contre les baisses de salaire décidée par Vanessa Miranville, maire de La Possession. À peine un an après l'élection d'une créature

médiatique, La Possession est déjà plombée par une situation catastrophique révélée par un audit. Tout le monde a encore en mémoire le recrutement sur mesure d'une nouvelle DGS décidé par la maire, avec tous les frais afférents à la charge du contribuable. Tout cela pour qu'au bout de quelques mois, la DGS choisisse de changer d'air et de demander sa mutation pour quitter La Possession...

Les travailleurs ne veulent pas être

ceux qui paieront les pots cassés. Ils demandent à être respectés. C'est pourquoi ils revendiquent l'arrêt immédiat des baisses de salaires, le respect des statuts de la fonction publique territoriale, le retour à des conditions de travail plus sereines notamment.

Ils ont donc dû arriver à l'extrémité de la grève pour se faire entendre. L'intransigeance de la maire a donc perturbé le fonctionnement des cantines scolaires hier.

Edito

Le crépuscule des idoles des médias : après Bello, la route en mer dite NRL

Voici à peine un an, la présidente de PLR était, selon des médias, la personnalité politique préférée des Réunionnais. C'était avant les élections municipales. Elle était alors créditée de plus de 60 % des suffrages dès le premier tour pour le scrutin de Saint-Paul. Ce vote n'était alors présenté que comme une formalité par ceux qui ont construit la stature médiatique de Huguette Bello. Mais c'est le peuple qui a décidé et patatras, tout s'est écroulé. Quelques semaines plus tard, le peuple a confirmé lors des Européennes. À Saint-Paul, le candidat soutenu par la présidente de PLR était loin derrière l'Union pour les Outremer.

Les 22 et 29 mars 2015, la population a confirmé qu'elle n'était pas en phase avec les médias qui portaient Bello aux nues. Les candidats soutenus par la députée de l'Ouest ont tous été largement battus. Elle avait attribué l'étiquette PLR aux trois conseillers généraux élus grâce aux communistes à Saint-Paul en 2011, revendiquant le monopole des candidatures au détriment de son allié socialiste en 2015. Résultat, elle n'a plus aucun conseiller départemental sous étiquette PLR pour Saint-Paul. Sa défaite est totale, et ses absences des plateaux télé et lors de l'élection de la présidence du Conseil départemental ont été remarquées. Jamais l'assemblée départementale n'a compté autant d'élues, mais la présidente de PLR, par ailleurs présidente de l'UFR depuis 35 ans, a raté ce moment historique pour la cause des femmes.

Qui aujourd'hui s'amuserait encore à dire que Bello est la personnalité politique préférée des Réunionnais, et qu'elle gagnerait sa prochaine élection avec plus de 60 % des suffrages dès le

premier tour ?

C'est au tour d'une autre idole des médias de commencer sa descente aux enfers. Un proverbe dit que plus c'est gros, plus ça passe. La NRL correspond tout à fait à la description. Depuis 2010, c'est la ruée des superlatifs pour qualifier le projet pharaonique de Didier Robert. En 2015, cinq ans plus tard, les travaux préparatoires viennent à peine de commencer, la question des matériaux reste une grande inconnue tout comme celle du financement. 5 ans pour en arriver seulement à ce stade... Mais la nouvelle route en mer a déjà battu les records d'impopularité. Elle affronte une montagne de recours, et les retards ont déjà commencé à s'accumuler, sans oublier le passage des gendarmes à la Région Réunion pour avoir des précisions sur les conditions dans lesquelles les juteux marchés ont été attribués.

Au bout de 5 ans, la presse commence alors à douter. La semaine dernière, c'était « le Quotidien » qui avait titré sur un chantier de Nouvelle route du littoral en sursis du fait d'un simple recours de Thierry Robert. Hier, c'est le « JIR » qui publie un dossier sur le littoral réunionnais menacé par l'érosion. Notre confrère n'a pas été jusqu'à citer la NRL dans ces deux pages d'articles, mais tout le monde sait où Didier Robert veut faire construire la route.

Voilà de quoi faire réfléchir les derniers partisans de ce projet.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le gouvernement veut modifier le Code du travail

Réforme du dialogue social contestée

Le ministère du Travail a remis lundi soir le projet de loi visant à réformer le dialogue social en entreprise aux partenaires sociaux. Ce projet de loi, intitulé « Dialogue social et soutien à l'activité des salariés » va être présenté par le ministre du Travail, François Rebsamen, en Conseil des ministres dans les prochaines semaines.

Pour François Rebsamen, ministre du Travail, le dialogue social « ne s'est pas essouffé » en France, mais son « formalisme » l'empêche de trouver des solutions. Face aux difficultés de trouver un consensus avec les partenaires sociaux, lors des négociations avec le patronat en septembre 2014 puis janvier 2015, il est apparu « plus que jamais » nécessaire pour le ministre de réformer.

Dans un texte de 70 pages, il est question de modifier le Code du travail. Ainsi les salariés des très petites entreprises de moins de 11 salariés pourront être représentés via des « commissions régionales paritaires composées de salariés et d'employeurs issus des TPE », dont la mission est la « concertation » et le « conseil et l'information » auprès des salariés et des employeurs.

Ensuite, il est prévu l'élargissement du recours à la délégation unique du personnel (DUP) à toutes les entreprises de moins de 300 salariés, leurs permettant de regrouper les instances : délégué du personnel, Comité d'entreprise et désormais aussi Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

(CHSCT). Dans le but de « simplifier » et « rationaliser », le ministre prévoit de regrouper les « 17 obligations actuelles d'information et de consultation » en trois grandes consultations.

Enfin, les représentants du personnel devraient être mieux valorisés professionnellement, ils seront moins pénalisés financièrement en exerçant un mandat. De plus, une « prime d'activité » est envisagée dès le 1er janvier 2016, dans le cadre de la sécurisation du régime d'assurance chômage des intermittents. Il est également prévu la fusion de la Prime pour l'emploi (PPE) et du RSA activité afin de créer à compter du 1er janvier 2016 une « prime d'activité ».

Les critiques de la CGT

Dans un communiqué de presse publié par l'Humanité, le syndicat CGT a déploré l'absence des « nombreuses propositions » faites lors de la négociation « Dialogue social » et dans le cadre de la concertation avec le gouvernement. Les points

positifs pour les syndicalistes sont l'apparition d'une représentation collective des salariés des TPE, la reconnaissance des parcours militants dans l'entreprise.

De son côté la CFDT, par la voix de son secrétaire général, Laurent Berger a estimé que le projet de loi « reprend des éléments intéressants pour rendre la discussion plus réelle et moins formelle » dans l'entreprise. Ce dernier a principalement mis en avant les « éléments intéressants sur la représentation syndicale dans les TPE. Il y a aussi la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi, qui va permettre de toucher plus de jeunes notamment ».

Cependant, la CGT pointe du doigt les points négatifs, tels que la fragilisation à venir des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) et la possibilité d'organiser la fusion des instances par accord d'entreprise majoritaire dans les entreprises de plus de 300 salariés, qui l'une des priorités du MEDEF.

Céline Tabou

Manifestation contre l'austérité demain devant la préfecture

FSU Réunion :

«tous en grève le 9 avril !»

Le climat social se détériore pour le gouvernement. Le syndicat FSU a ainsi annoncé qu'il se joint au mouvement de protestation contre l'austérité.

«L'austérité et le libéralisme européens n'en finissent plus de régler toutes les politiques publiques de notre pays ; ils ont pourtant démontré leur inefficacité et leur pouvoir de nuisance.

Qu'il s'agisse de mesures déjà en œuvre : pénurie budgétaire des universités, suppression de postes dans les services publics, inflation

d'emplois précaires, gel du point d'indice (salaires), baisse des retraites et report de l'âge de départ ou de mesures à venir : réforme du collège, réforme territoriale, plan stratégique Pôle Emploi, toutes sont dictées par la volonté de réduire le financement des services publics.

C'est pourquoi la FSU appelle l'ensemble des agents des services publics à faire grève et à manifester devant la préfecture, le jeudi 9 avril à partir de 10h.»

SNETAA-FO Réunion :

«Tous en grève contre l'austérité et pour l'abrogation du décret Hamon-Peillon»

Le syndicat SNETAA-FO, syndicat FO des professeurs de lycée professionnel, a tenu hier son assemblée générale. Il annonce que 170 délégués ont dénoncé la politique d'austérité du gouvernement et le décret Peillon-Hamon.

En conséquence, le SNETAA-FO appelle à soutenir la grève interprofessionnelle lancée par FO, la CGTR, FSU et Solidaires «pour s'opposer à l'austérité, au pacte de responsabilité, à la loi Macron, au décret Hamon-Peillon et à la loi territoriale».

Création d'une commission d'enquête sur les origines du surendettement du pays

La Grèce maintient la pression

Athènes s'est engagée à verser les 460 millions d'euros dus au FMI, a annoncé ce dimanche Christine Lagarde, la directrice du Fonds monétaire international, à l'issue d'une rencontre à Washington avec le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis.

Cependant, en parallèle de la rencontre avec le FMI, le Parlement grec a adopté la création d'une commission d'enquête sur les origines des plans d'austérité et évoqué le montant des réparations de guerre que le pays demande à Berlin.

Athènes s'engage à payer

« Nous avons échangé nos points de vue sur les développements en cours et sommes d'avis qu'une coopération effective est dans l'intérêt de tous » a déclaré la directrice du FMI. Cette dernière a indiqué qu'ils ont « convenu que l'incertitude n'est pas dans l'intérêt de la Grèce et je salue la confirmation du ministre que le versement dû au fonds sera effectué le 9 avril », dans un communiqué.

Cette remarque fait référence à la rumeur laissant entendre que la Grèce ne pourrait pas rembourser sa dette. Une rumeur alimentée par une lettre alarmiste du premier ministre grec, Alexis Tsipras, à la chancelière allemande, Angela Merkel, datée du 15 mars.

Le pays est actuellement en pleine négociations, jugées difficiles, avec ses partenaires européens, l'obligeant à chercher d'autres alliés. Après le FMI, Yanis Varoufakis s'est entretenu avec des responsables du Trésor américain, tel que Nathan Sheets, sous-secrétaire au Trésor américain chargé des affaires internationales, ou encore avec Caroline Atkinson, conseillère de Barack Obama pour les affaires économiques internationales.

De plus, le gouvernement grec a décidé de se tourner avec la Russie, afin de trouver « une coopération économique ». Le Premier ministre grec Alexis Tsipras est en Russie pour deux jours, dans le cadre des « relations avec les pays extérieurs à l'UE » qui relèvent d'un « terrain complètement différent », a expliqué Yanis Varoufakis, lors d'une interview publiée hier par le quotidien fi-



Yanis Varoufakis, ministre grec des Finances. (photo Jörg Rüger)

nancier Naftemboriki.

Cependant, cette visite fait polémique en Europe, qui craint « que quiconque à Athènes soit prêt à tourner le dos à l'Europe pour se jeter dans les bras de la Russie », a déclaré le ministre allemand de l'Économie, Sigmar Gabriel. Toutefois, cette visite grecque s'avère plus une tactique diplomatique qu'une intention de tourner le dos à l'Europe.

Car « la Grèce a besoin de l'UE et la Russie a besoin d'une Grèce dans l'UE et dans l'Otan pour éventuellement trouver des appuis contre les critiques à son égard et les sanctions économiques », a expliqué Constantinos Filis, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales à Athènes, à l'Agence France Presse.

La dette allemande due aux Grecs

Le secrétaire d'État au Budget, Dimitris Mardas, a indiqué samedi 4 avril devant les parlementaires que ses services avaient évalué à 278,7 milliards d'euros le montant des réparations de guerre dues par l'Alle-

magne à la Grèce, à la suite de l'occupation du pays entre 1941 et 1944.

Cette somme comprend un prêt forcé de 10,3 milliards d'euros exigé de la Banque de Grèce par les nazis, et les dommages subis par les « particuliers et les infrastructures » du pays. Un rapport de la Comptabilité nationale grecque avait déjà évalué le montant des réparations à 162 milliards d'euros.

Les autorités allemandes ont rejeté à plusieurs reprises ces dernières semaines les demandes du gouvernement grec, affirmant que la question des réparations a déjà été réglée une fois pour toutes, lorsque l'Allemagne avait versé 115 millions de Deutsche Mark (62 millions de francs de l'époque) en 1960 à la Grèce. « La probabilité (que l'Allemagne paie des indemnités de guerre à posteriori) est nulle », avait assuré début février le ministre allemand de l'Économie, Sigmar Gabriel.

Dans un tel contexte et souhaitant conservé sa ligne anti-austérité, les députés grecs ont voté pour la création d'une commission d'enquête sur les origines des plans d'austérité. Cette commission sera composée de scientifiques et de juristes, qui examineront l'origine de la dette grecque et des plans d'austérité mis en place à partir de 2010 en échange de l'aide financière de l'UE, de la BCE et du FMI (240 milliards d'euros).

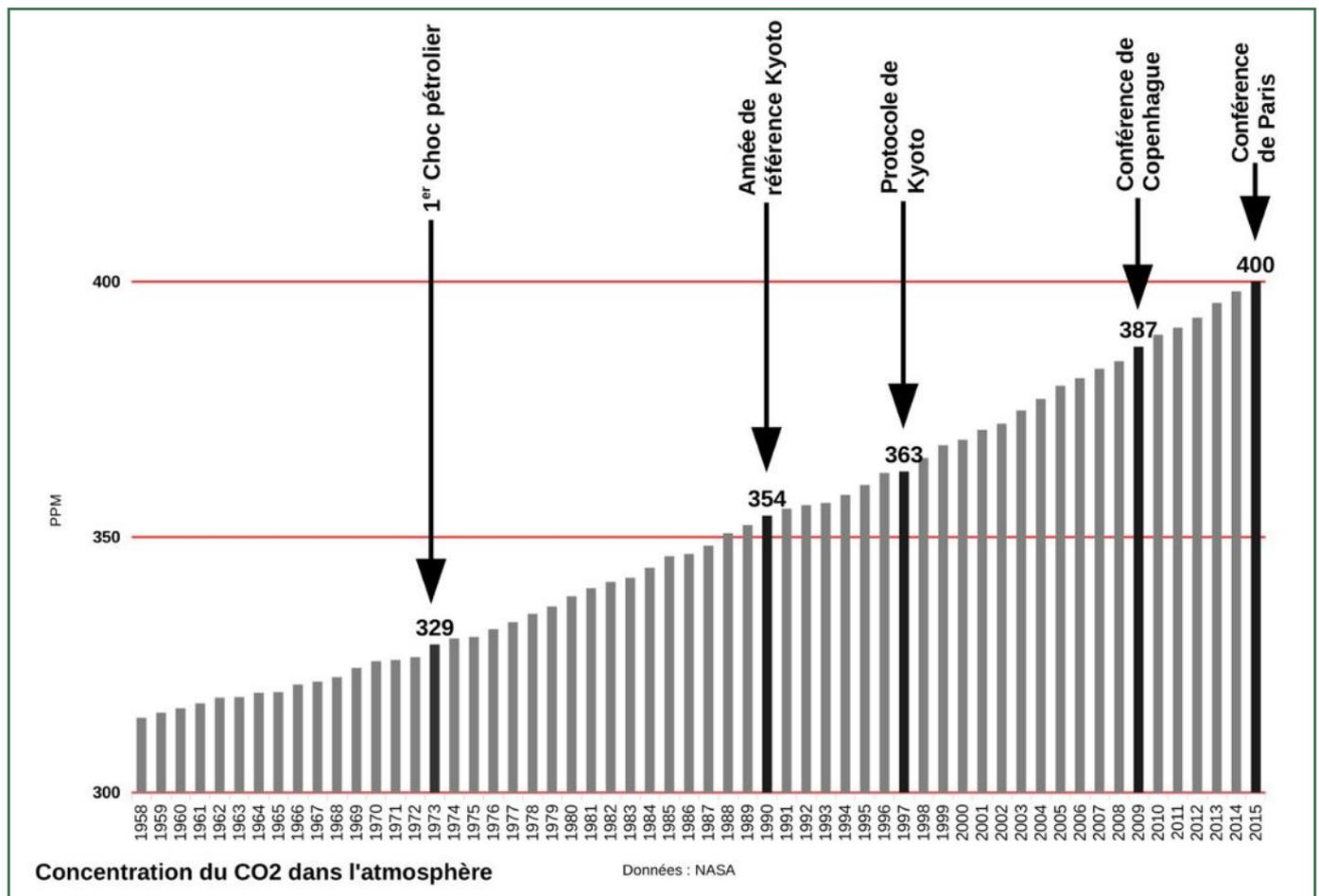
Alexis Tsipras a plaidé devant le Parlement, assurant que « les questions qui se posent sur ces cinq dernières années de plans d'austérité sont immenses » et « le peuple a le droit d'avoir des réponses ». Pour ce dernier, « le peuple grec a besoin de comprendre comment le pays a accepté des mesures qui ont fait augmenter la dette, passée de 124 % du PIB au début de la crise à 175 % aujourd'hui, qui ont conduit à l'augmentation du chômage, aux baisses des salaires et à l'exode des jeunes diplômés ».

Céline Tabou

Plus de 400 ppm en mars dernier

Climat : la NASA annonce une concentration record de CO₂

La concentration en CO₂ dans l'atmosphère atteignait le mois dernier plus de 400 ppm. Pour les ONG, il faut descendre à 350 ppm pour être sûr de garantir l'avenir. Le CO₂ est un gaz à effet de serre, plus sa concentration est élevée, plus le climat se réchauffe. La croissance ne cesse de s'accroître. Tous les aménagements sont à revoir, comment construire une route en mer dans ces conditions ?



La concentration en CO₂ a dépassé 400 ppm au mois de mars. C'est ce que disent des données collectées par la NASA. Cela signifie l'ampleur du défi de la conférence de Paris Climat 2015. La croissance de la concentration de ce gaz à effet de serre est exponentielle. Même les chocs pétroliers et la crise économique aggravée depuis 2008 ne l'ont pas ralenti.

En mars 1958, la concentration en CO₂ était de 315 ppm. Au moment du premier choc pétrolier en 1973, elle était de 329 ppm. En 1990, la concentration en CO₂ franchit la barre critique des 350 ppm pour s'établir à 354 ppm. En 1997, date de

la signature du Protocole de Kyoto, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère était de 363 ppm. 12 ans plus tard en 2009, année de la conférence de Copenhague sur le climat, elle était à 387 ppm, soit une hausse de 14 ppm en 12 ans. Au cours des six dernières années, la hausse a été de 13 ppm, pour arriver à 400 ppm en mars dernier. C'est une inquiétante accélération.

Conséquence de la pollution

Le CO₂, dioxyde de carbone, est un gaz à effet de serre. Il est le résultat de l'utilisation d'énergies fossiles comme le charbon et le pétrole. Il est aussi la conséquence de la déforestation, car les arbres retiennent le CO₂ en le transformant en oxygène. Si le nombre d'arbres diminue, alors la quantité de CO₂ dans l'atmosphère augmente.

Le carburant consommé par une voiture se transforme notamment en CO₂ qui va ensuite s'élever dans l'atmosphère. Ce CO₂ retient une partie de l'énergie du soleil qui frappe la Terre, ce qui provoque un effet de serre. Plus la concentration de CO₂ est élevée, plus l'effet de

serre est puissant et plus la Terre se réchauffe.

Accélération de l'érosion du littoral

Le niveau atteint au mois de mars est sans précédent depuis au moins 400.000 ans, ce qu'indique un autre graphique de la NASA ci-dessus. Cela veut dire que jamais dans son histoire, l'espèce humaine n'a été confrontée à un changement aussi radical.

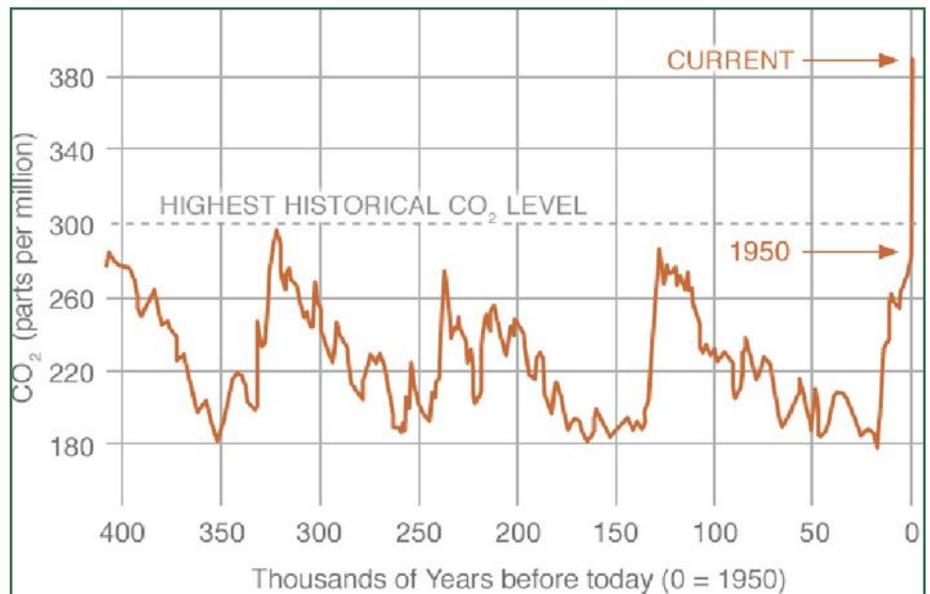
Ces données bouleversent tout. Rappelons que pour revenir à une situation maîtrisable, les ONG préconisent un retour à 350 ppm. Elles estiment qu'au-delà de cette valeur, des phénomènes extrêmes et sans précédents sont à craindre. Cette prévision s'est malheureusement réalisée avec le cyclone Haiyan en 2013 aux Philippines, et Pam le mois dernier aux Vanuatu. La Réunion est dans une région du monde susceptible de subir les assauts de cyclones ultra-intenses. Cela ne ferait qu'aggraver l'érosion du littoral mise en évidence dans le « JIR » d'aujourd'hui.

L'incroyable projet de route en mer

Il faudra de très nombreuses années avant de revenir à une concentration en CO₂ dans l'atmosphère inférieure à 350 ppm. Pour cela, des mesures drastiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont à prendre. Les pays occidentaux devront donc aller bien plus loin que les 30 % annoncés par l'Union européenne et aller plutôt vers l'expérience lancée à La Réunion entre 1998 et 2010 : l'autonomie énergétique avec des énergies renouvelables au plus tôt. La Réunion avait proposé 2025 en fonction de ses atouts. Quelle échéance sera-t-elle proposée à la conférence de Paris ?

Dans ces conditions, comment peut-on poursuivre un projet de route en mer ? Comment prétendre que La Réunion ne sera pas concernée par les effets du changement climatique ? Gageons que la raison puisse enfin reprendre ses droits afin de stopper un projet pharaonique de nouvelle route du littoral à La Réunion, dangereux et à l'opposé des engagements qui seront pris à la conférence de Paris sur le climat.

M.M.



Evolution de la concentration du CO₂ dans l'atmosphère depuis 400.000 ans. Depuis 1950, une montée en flèche, c'est la conséquence d'un phénomène commencé un siècle avant: l'utilisation massive des énergies fossiles.



Depuis 2010, la Région Réunion favorise l'automobile et veut même que plus de 2 milliards d'euros d'argent du contribuable soient jetés dans la mer pour satisfaire cette orientation. Voilà le résultat...

Otè

Zordi la plui é domin solèy !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, si mi konpran bien zot i sort gingn zéléksyon la ? Touléka, sé sak pmoïn la konprann kan moin la ntann zot portèr d'parol apré kozé. Pou moin, mi pans si zot la gagné sé in kou d'rès trankil ké zot la gagné. Aprés, i pé touzour diskité dsi kisa la gingn lo pli gro kou d'rès trankil/kisa ? lo LPA, lo PLR, lo Parti sosyalis, o sinonsa lo parti kominis. Pars kisa la gagné ? Sé la droit, lé zot la sort ladan san shomiz san pantalon, konm Ratsimbazafi té i shant. Alé ! Pou fé ri, zot i fé ri é pou anshévè zot i di sa sèryèzman konm lé pa posib. M'a dir azot in n'afèr : « Alé pous kanar dan la désant don ! ». Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, lé intèrésan antann aou. Si ni kozé in pé sèryèzman ? Kosa i doi intèrès demoun sanm pou nou ? Pou komansé demoun i pans na in bonpé problèm isi La Rényon, donk pou la plipar d'moun sé shèrch a konète si in zéléksyon i pé pèrmète trouv la solisyon pou bann problèm sansa i sèrv a rien, gingn in zéléksyon si avèk sa ou i pé pa trouv la solisyon bann problèm. Demoun i sar gingn la kaz sanm sa ? I sar gingn travay èk sa ? I sar konbat e la mizèr èk sa ? Mi pans ké non, é mi majine moin lé pa tousèl a pans konmsa !

Lo pli pir sé ké tout parti i pans la pa lo zéléksyon i sort pasé va donn anou lo bon solisyon. Pli pir, mèm la mazorité d'moun i kroi pa sa. La prèv ? Plis sinkant pour san d'moun la pa parti voté ! Donk zot i vé dir, i fo arète fé fèr anou dé shoz initil. Akoz alé voté si sé pou alé fé in « akte manké » konm goldmann i shant. L'èr-la, i fo bien konprann sa knout parti i di : sé toulmoun i diskite pou prépar nout l'avnir, si sé pa sa sé in pèrte tan. Zordi la plui é domin solèy : mi dout pan out pèp va fini par gagné. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Kan i di tonn, li konpran bate-fé » - batte feu – in kozman pou la rout

Sa sé in kozman i sort loin sa ! Sa i romont dann tan té i tiliz bann zinité d'mézir pa konm sak ni koné koméla. Létshi téi vann par « san »-cent. Zèf té i vann par ta-in ta té i vé dir « trois » ; kann té i kont an mil kilo. Donk i, zour la shanj lo bann z'inité é in pé d'moun la pa konprann tout suit. Mi souvien in kozman kamarad Bolon, in moun Lo Por. Li té i di an riyon, in sindikalis plantèr la di ali : « Antansion lo mo ou i di ! Pars bann vyé plantèr kan ou i di tonn zot i konpran bate-fé. Bate-fé ? Sa sé in tik-tak konm par ébzantp dé bout rosh dir. Ou i bate inn kont l'ot avèk in bout la mi shoka é lo zétinsèl i mète lo fé dodan. Mi di pa zot koman, mé alé oir dann google « batte-feu » é zot va oir kosa i lé. Pa sir zot va gingn alime do fé ! Pou arvni dsi mon kozman. Sa i vé dir solman, i fo ou i koné kosa in moun i konpran kan ou i di in mo. Pars si li konpran dovan-déyèr, mi pans pa zot na la shans fé konprann azot. Alé ! Kosa sa i di azot ? arien ! Mé fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr gris é zot va oir ké, rant-rant ni pé tonm dakor rantre nou. Fé roulé férèr !